



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Besançon, le 2 mai 2017

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,

Cher(e)s collègues,

Rectorat

Délégation Académique
à l'Action Culturelle

Mél.
ce.ac@ac-besancon.fr

J.M. CANIARD
IA-IPR

Education musicale
Délégué académique à
l'éducation artistique et à
l'action culturelle

Mél.
jean-marie.caniard
@ac-besancon.fr

Dossier suivi par
Stéphanie BARBIER

Téléphone
03 81 65 74 04
Fax
03 81 65 74 07

10, rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) et le ministère de la culture et de la communication (MCC) ont souhaité dans le cadre de leur feuille de route commune instaurer **une Journée des arts à l'École**.

Lancée en 2015, cette Journée des arts à l'École est conçue comme un temps fort de la vie des écoles qui témoigne d'une dynamique en faveur des apprentissages et des pratiques des élèves. Toutes les formes artistiques (arts plastiques, musique, théâtre, danse, art vidéo, création numérique, bande dessinée, etc.) ainsi que les projets patrimoniaux (découverte des monuments historiques, fréquentation des musées...) peuvent être mis à l'honneur et valoriser le volet culturel du projet d'école (circulaire n°2007-022 du 22 janvier 2007 relative aux dimensions artistique et culturelle des projets d'école et d'établissement).

Ainsi les projets menés dans le courant de cette année scolaire par les équipes éducatives et les acteurs culturels pourront être valorisés auprès de l'ensemble de la communauté éducative et en particulier des parents.

Les écoles sont invitées à présenter et à valoriser leur projet artistique et culturel : dispositifs d'action culturelle (ateliers artistiques, résidences, jumelages, etc.), manifestations diverses (valorisation du 1% artistique, « La Classe, l'œuvre », etc.).

Les écoles pourront mettre en place cette troisième édition de la Journée des arts à l'École **entre le 15 mai 2017 et la fin de l'année scolaire 2016-2017**. Les partenaires culturels locaux et les collectivités territoriales impliqués seront associés à ce temps fort.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre participation à cet événement en remplissant la fiche jointe et en la renvoyant à l'adresse de la DAAC du rectorat : ce.ac@ac-besancon.fr.

Par avance, je vous remercie de votre attention à cette proposition et vous adresse mes vifs encouragements à partager avec les membres de la communauté éducative de votre école.

Jean-Marie CANIARD
IA-IPR Education musicale et chant choral
Délégué académique à l'éducation
artistique et à l'action culturelle

Pièces jointes :

- Circulaire parue au BOEN n°15 du 13 avril 2017
- Fiche d'inscription